



# Extrait de délibération

Identifiant  
2019-12-01

## Comité syndical 16 décembre 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le seize décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. Mme. Nadine MINEAU a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 10 décembre 2019

**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants

**Présents :** 20 titulaires / 1 suppléant

**Absents, excusés :** 11 titulaires / 30 suppléants

**Votants :** 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvadais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, ALBERT Philippe, LARGEAU Béatrice, BELY Françoise, GUERIN Jean-Claude, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, ROUVREAU Laurent, BERGEON Patrice	BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique, BRESZIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,		
Val de Gâtine	RIMBEAU Jean-Pierre, MINEAU Nadine, EVRARD Elisabeth, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal	CANTET Jean-Paul, MORIN Joël, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre	FRADIN Jacques	ATTOU Yves

## Modification du tableau des effectifs au 16 décembre 2019

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé.
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application des cinquième et sixième alinéas de l'article 3 de la loi précitée,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité syndical le 15 octobre 2018,

Considérant le recrutement d'un Chargé de mission Urbanisme durable non titulaire (rémunéré par référence au 4<sup>e</sup> échelon du grade d'Attaché),

Considérant le recrutement d'Assistante administrative en charge des affaires générales au grade d'Adjoint Administratif;

**Les membres du Comité syndical valident la modification du tableau des effectifs à compter du 16 décembre 2019 comme suit :**

**Filière : Administrative,****Cadre d'emploi : Attachés territoriaux**

Grade : Attaché :

Ancien effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 4 - Vacant : 1

Nouvel effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 4 - Vacant : 1

**Cadre d'emploi : Rédacteur,**Grade : Rédacteur principal 2<sup>e</sup> classe

Ancien effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Nouvel effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Grade : Rédacteur

Ancien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Nouvel effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

**Cadre d'emploi : Adjoints administratifs territoriaux**Grade : Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe :

Ancien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Grade : Adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe :

Ancien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Grade : Adjoint administratif:

Ancien effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 16 décembre 2019,

**Tableau des effectifs arrêté au 16 décembre 2019**

Grade	Catégorie	Effectif pourvu				Emploi vacant	Total
		Titulaire		Non Titulaire			
		TC	TNC	TC	TNC		
<b>Filière Administrative</b>							
<b>Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux</b>							
Attaché	A	3		4		1	<b>8</b>
<b>Cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux</b>							
Rédacteur principal 2 <sup>e</sup> classe	B	0		0		1	<b>1</b>
Rédacteur	B	0		0		1	<b>1</b>
<b>Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux</b>							
Adjoint Adm. principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1				1	<b>2</b>
Adjoint Adm. principal 2 <sup>e</sup> classe	C	1				1	<b>2</b>
Adjoint Adm.	C	1				0	<b>1</b>
<b>Total Budgétaire</b>		<b>6</b>		<b>4</b>		<b>5</b>	<b>15</b>

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme

Le Président  
 Didier GAILLARD